Quand et comment sort-on du RSA socle?

Elie Chosson

Université Grenoble-Alpes elie.chosson@upmf-grenoble.fr

JDE #6 - 22 avril 2015



UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Introduction

Contexte: Avant la mise en place du RSA (2009), beaucoup de suivis longitudinaux d'allocataires du RMI. Depuis 2009, beaucoup d'études comparatives RMI/RSA, pour évaluer notamment l'effet de l'incitation.

Introduction

Contexte : Avant la mise en place du RSA (2009), beaucoup de

suivis longitudinaux d'allocataires du RMI. Depuis 2009, beaucoup d'études comparatives RMI/RSA, pour évaluer notamment l'effet de l'incitation.

QUESTION: Que signifie la sortie du RSA socle du point de vue

de l'accès à l'emploi?

Introduction

Contexte: Avant la mise en place du RSA (2009), beaucoup de suivis longitudinaux d'allocataires du RMI. Depuis 2009, beaucoup d'études comparatives RMI/RSA, pour évaluer notamment l'effet de l'incitation.

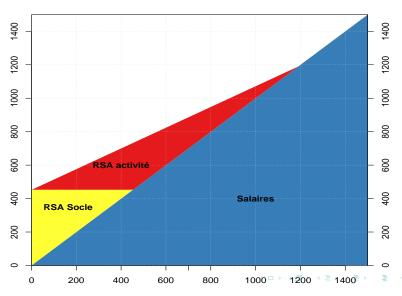
QUESTION: Que signifie la sortie du RSA socle du point de vue de l'accès à l'emploi?

Implications : 1. Analyser ensemble les sorties du RSA des ménages et les parcours individuels dans l'emploi.

2. Se démarquer de la confusion propre au RSA comme allocation familialisée.

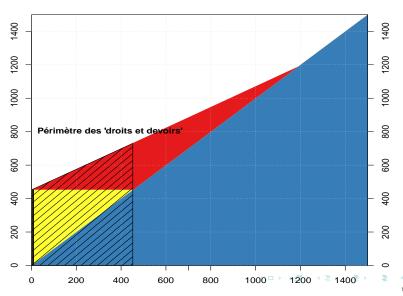
Rappel sur le RSA





Rappel sur le RSA





Plan

- 1 Présentation des données
- 2 Les mobilités ascendantes et l'accès à l'emploi
- 3 Le recours à la modélisation : justification et modalités
 - Modèle de Cox
 - Variables
- 4 4. Résultats et analyse
- 5 Conclusion

Plan

- 1 Présentation des données
- 2 Les mobilités ascendantes et l'accès à l'emplo
- 3 Le recours à la modélisation : justification et modalités
 - Modèle de Cox
 - Variables
- 4 4. Résultats et analyse
- 5 Conclusion

- ▶ 2205 ménages habitant l'Isère sont suivis, soit 4219 personnes.
- Nous sélectionnons les ménages sur la base de l'ouverture d'un nouveau droit au premier trimestre 2010. Ils ne bénéficient pas du RSA juste avant cette date.
- \rightarrow Originalité d'un suivi d'entrants ; on peut constater des sorties du RSA rapides et massives.
 - ▶ Le suivi est trimestriel, du 1er trimestre 2010 au dernier trimestre 2012 (12 trimestres).
 - Nous apparions des données de la CAF et du Conseil Généra de l'Isère, relatives au ménage, au demandeur et au conjoint.

- ▶ 2205 ménages habitant l'Isère sont suivis, soit 4219 personnes.
- Nous sélectionnons les ménages sur la base de l'ouverture d'un nouveau droit au premier trimestre 2010. Ils ne bénéficient pas du RSA juste avant cette date.
- \rightarrow Originalité d'un suivi d'entrants ; on peut constater des sorties du RSA rapides et massives.
 - Le suivi est trimestriel, du 1er trimestre 2010 au dernier trimestre 2012 (12 trimestres).
 - Nous apparions des données de la CAF et du Conseil Général de l'Isère, relatives au ménage, au demandeur et au conjoint.

- ▶ 2205 ménages habitant l'Isère sont suivis, soit 4219 personnes.
- Nous sélectionnons les ménages sur la base de l'ouverture d'un nouveau droit au premier trimestre 2010. Ils ne bénéficient pas du RSA juste avant cette date.
- \rightarrow Originalité d'un suivi d'entrants ; on peut constater des sorties du RSA rapides et massives.
 - ▶ Le suivi est trimestriel, du 1er trimestre 2010 au dernier trimestre 2012 (12 trimestres).
 - Nous apparions des données de la CAF et du Conseil Général de l'Isère, relatives au ménage, au demandeur et au conjoint.

4 D > 4 A > 4 B > 4 B > B = 40 Q Q

- ▶ 2205 ménages habitant l'Isère sont suivis, soit 4219 personnes.
- Nous sélectionnons les ménages sur la base de l'ouverture d'un nouveau droit au premier trimestre 2010. Ils ne bénéficient pas du RSA juste avant cette date.
- \rightarrow Originalité d'un suivi d'entrants ; on peut constater des sorties du RSA rapides et massives.
 - ▶ Le suivi est trimestriel, du 1er trimestre 2010 au dernier trimestre 2012 (12 trimestres).
 - Nous apparions des données de la CAF et du Conseil Général de l'Isère, relatives au ménage, au demandeur et au conjoint.

←□ → ←□ → ← □ → ← □ → へへ ○

- ▶ 2205 ménages habitant l'Isère sont suivis, soit 4219 personnes.
- Nous sélectionnons les ménages sur la base de l'ouverture d'un nouveau droit au premier trimestre 2010. Ils ne bénéficient pas du RSA juste avant cette date.
- \rightarrow Originalité d'un suivi d'entrants ; on peut constater des sorties du RSA rapides et massives.
 - Le suivi est trimestriel, du 1er trimestre 2010 au dernier trimestre 2012 (12 trimestres).
 - Nous apparions des données de la CAF et du Conseil Général de l'Isère, relatives au ménage, au demandeur et au conjoint.

- ▶ 2205 ménages habitant l'Isère sont suivis, soit 4219 personnes.
- Nous sélectionnons les ménages sur la base de l'ouverture d'un nouveau droit au premier trimestre 2010. Ils ne bénéficient pas du RSA juste avant cette date.
- ightarrow Originalité d'un suivi d'entrants; on peut constater des sorties du RSA rapides et massives.
 - ▶ Le suivi est trimestriel, du 1er trimestre 2010 au dernier trimestre 2012 (12 trimestres).
 - Nous apparions des données de la CAF et du Conseil Général de l'Isère, relatives au ménage, au demandeur et au conjoint.
- \rightarrow Parmi ces ménages, 1168 entrent par le **RSA socle seul** et sans aucunes ressources professionnelles.

Plan

- 1 Présentation des données
- 2 Les mobilités ascendantes et l'accès à l'emploi
- 3 Le recours à la modélisation : justification et modalités
 - Modèle de Cox
 - Variables
- 4 4. Résultats et analyse
- 5 Conclusion

Pour ces 1168 ménages et leurs membres, deux types d'évènements sont possibles :

1. La sortie du RSA socle pour motif professionnel.

Mobilité ascendante :

Lorsqu'un ménage qui bénéficie du RSA socle seul transite vers la composante activité ou sort du RSA pour cause de ressources supérieures au plafond.

RSA socle => RSA socle +activité	36%
$RSA \text{ socle} => RSA \text{ activit\'e}$	30%
RSA socle => sortie proff	33%

2. L'accès à l'emploi des membres des ménages.

Accès à l'emploi :

Nous connaissons la situation dans l'emploi des demandeurs et de leurs conjoints

Descriptif des mobilités

Mobilités ascendantes : 17% des ménages resterons 3 ans au RSA socle, un quart sort avec perte définitive d'infos. 51% connaîtront au moins une mobilité ascendante, et parmi eux 40% retourneront au RSA socle.

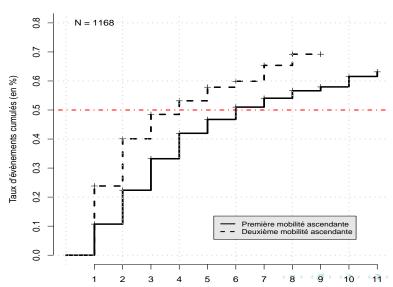
Descriptif des mobilités

Mobilités ascendantes : 17% des ménages resterons 3 ans au RSA socle, un quart sort avec perte définitive d'infos. 51% connaîtront au moins une mobilité ascendante, et parmi eux 40% retourneront au RSA socle.

Accès à l'emploi : 30% des personnes n'obtiendrons jamais d'emploi, et on perd la trace de 18% d'entre elles. Seulement 43% des personnes obtiendront un emploi, et dans un cas sur deux l'emploi sera perdu avant la fin du suivi.

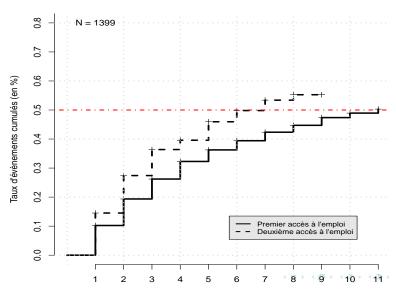
Probabilités de connaître l'évènement considéré





Probabilités de connaître l'évènement considéré

Accès à l'emploi des individus



Plan

- 1 Présentation des données
- 2 Les mobilités ascendantes et l'accès à l'emploi
- 3 Le recours à la modélisation : justification et modalités
 - Modèle de Cox
 - Variables
- 4 4. Résultats et analyse
- 5 Conclusion

Le modèle de Cox

Choix d'un modèle de Cox :

- Modèle éprouvé, y compris en sciences sociales et pour des suivis professionnels.
- Simplicité de mise en œuvre et complexité possible (événements récurrents, variable dépendantes du temps...) Modalité de prise en compte de la récurrence des événements : stratification (une fonction de risque de base pour chaque strate, i.e. pour chaque rang)

OBJECTIF : estimer le rapport des risques instantanés (*hazard ratio*) pour chaque modalité

Choix des variables

- Sexe Grande importance (études antérieures sur l'accès à l'emploi dans le RMI et le RSA).
 - Âge Impact potentiellement important. Manque d'information sur l'âge du conjoint.
- Statut initial Comment est-on entré au RSA socle? Comme chômeur ou comme "inactif"?
 - Orientation Nous savons si les membres du ménage ont été orientés et quelle est la nature de cette orientation.

Lacunes : indicateur de santé et de niveau de formation

Plan

- 1 Présentation des données
- 2 Les mobilités ascendantes et l'accès à l'emploi
- 3 Le recours à la modélisation : justification et modalités
 - Modèle de Cox
 - Variables
- 4 4. Résultats et analyse
- 5 Conclusion

Résultats 1.

Revenu familialisé et accompagnement individuel : une contradiction.

- Demandeur masculin : des mobilités ascendantes moins probable pour le ménage.
- Mais : les femmes ont moins de chances d'accéder à l'emploi que les hommes.
- Confirmé par la prise en compte de la structure du couple :
 - 1. Impact négatif de la majoration : isolement et enfants en bas âge pour les femmes
 - 2. Impact toujours positif du couple sur les mobilités ascendantes.
 - 3. ce sont les femmes en couples (et pas les célibataires) qui ont une proba. plus faible de retour à l'emploi.

Résultats 2.

L'age est peu significatif

- ▶ Mobilités ascendantes : age du demandeur jamais significatif.
- Accès à l'emploi : les seniors sont désavantagés (âge approximé par celui du demandeur pour les conjoints).

Résultats 3.

L'accompagnement vers l'emploi

- Inscription à PE volontaire : fort impact sur les mobilités ascendantes et sur l'accès à l'emploi. Le sexe est beaucoup moins déterminant dans la sous-population des inscrits à PE.
- Orientation par le Conseil Général :
 - 1. Un ciblage qui semble pertinent (orientation "sociale" associée à de très faibles proba. relatives d'accéder à l'emploi).
 - Mais: probabilités relatives d'accéder à l'emploi équivalentes pour orientation vers PE et orientation pour insertion proff renforcée.
 - Or les profils sont différents → effet de l'accompagnement renforcé?



Plan

- 1 Présentation des données
- 2 Les mobilités ascendantes et l'accès à l'emplo
- 3 Le recours à la modélisation : justification et modalités
 - Modèle de Cox
 - Variables
- 4 4. Résultats et analyse
- 5 Conclusion

Première proposition :

- 1. les ménages entrés par le RSA socle sortent vite et durablement du dispositif
- accès à l'emploi plus rare, notamment pour les femmes en couple.
 - → insuffisances du ménage comme support des politiques publiques de l'emploi et comme catégorie opérationnelle pour la gestion des dispositif d'accompagnement contractuels

Première proposition : insuffisances du ménage comme support des politiques publiques de l'emploi

Deuxième proposition:

- 1. Accès à l'emploi et mobilités ascendantes peu durables
- la majorité des efforts d'accès à l'emploi ne permettent pas de sortir du RSA
 - → Relativiser les phénomènes de sortie et d'accès à l'emploi et les étudier dans un temps long pour constater la fragilité de l'insertion professionnelle.

.

Première proposition : insuffisances du ménage comme support des politiques publiques de l'emploi.

DEUXIÈME PROPOSITION: mauvaise qualité du retour à l'emploi.

Troisième proposition:

- 1. Inégalités sociales dans les chances d'accéder à l'emploi
- Rôle potentiellement bénéfique de l'accompagnement pour corriger des situations inégales
 - \rightarrow L'insertion professionnelle n'est pas une affaire d'incitation mais plutôt d'accompagnement.

Première proposition : insuffisances du ménage comme support des politiques publiques de l'emploi.

DEUXIÈME PROPOSITION : mauvaise qualité du retour à l'emploi.

TROISIÈME PROPOSITION : un soutien nécessaire pour accroître les possibilités de retour à l'emploi.

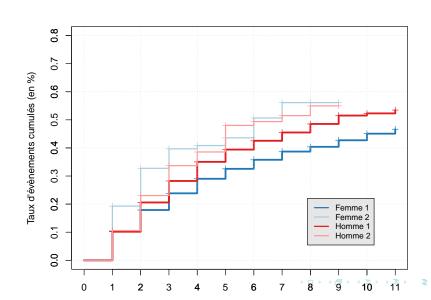
"En aucun cas [le RSA] ne change ni améliore le quotidien des bénéficiaires, entre factures, loyer, assurance, loisirs, nourriture à payer. Seule une proposition d'emploi peux améliorer le quotidien car lorsqu'on a un contrat de travail on peut faire des prêts pour solder les dettes et les factures accumulées sans payement. Moi de mon côté je suis bien contente d'avoir cette aide pour subvenir aux besoins quotidiens de mes deux filles que j'élève seule, en attendant d'avoir la chance et l'espoir de trouver un travail."

Une femme peu qualifiée qui a bénéficié du RSA socle en alternance avec des contrats précaires depuis le début de l'année 2010, au RSA socle et sans emploi au moment de l'enquête, en 2014.

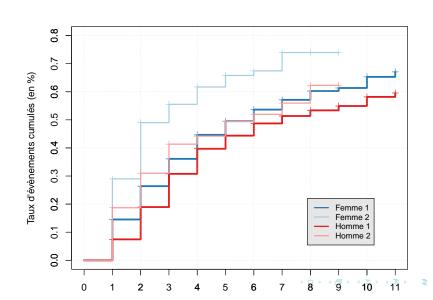
- Allègre, Guillaume. 2011. « Le RSA : redistribution vers les travailleurs pauvres et offre de travail ». Revue de l'OFCE 118: 33. doi:10.3917/reof.118.0033.
- Arrow, J. O. 1996. « Estimating the influence of health as a risk factor on unemployment: A survival analysis of employment durations for workers surveyed in the German Socio-Economic Panel (1984–1990) ». Social Science & Medicine 42 (12): 1651-59. doi:10.1016/0277-953695900329-0.
- Domingo, Pauline, et Violaine Fernandez. 2013. « Les trajectoires de perception du Rsa ». Politiques sociales et familioles, nº 113 (septembre). http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/113/PSF113_1_PDomingo_VFernandez.pdf.
- Gomel, Bernard, et Dominique Méda. 2011. « Le RSA, innovation ou réforme technocratique ? Premiers enseignements d'une monographie départementale ». DOCUMENT DE TRAVAIL n°152, novembre, CEE édition.
- Gomel, Bernard, et Évelyne Serverin. 2012. « Le revenu de solidarité active ou l'avènement des droits incitatifs. » DOCUMENT DE TRAVAIL n°154. mars. CEE édition.
- Jamme, Daniel. 2011. Pôle emploi et la réforme du service public de l'emploi : bilan et recommandations. Les avis du conseil économique, social et environnemental. Les éditions des IOURNAUX OFFICIELS
- Klein, Mitchel, et David G. Kleinbaum. 2005. Survival Analysis: A Self-Learning Text. Springer Science & Business Media.
- Maruani, Margaret, 2011, Travail et emploi des femmes, LA DECOUVERTE,
- Pailhé, Ariane, et Anne Solaz. 2012. « Durée et conditions de retour à l'emploi des mères après une naissance ». Retraite et société 63 (2): 51-77.
- Piketty, Thomas. 1998. « L'impact des incitations financières au travail sur les comportements individuels : une estimation pour le cas français ». Économie & prévision 132 (1): 1-35. doi:10.3406/ecoe.1998.5895.
- Pla, Anne. 2004. « Les trajectoires professionnelles des bénéficiaires de minima sociaux ». Études et résultats, - Drees - Ministère des Affaires sociales et de la Santé, , nº 320 (juin).
- Simonnet, Véronique, et Elizabeth Danzin. 2014a. « L'effet du RSA sur le taux de retour à l'emploi des allocataires. Une analyse en double différence selon le nombre et l'âge de senfants. » Économie et Statistiques 467-468.
- Sirugue, Christophe. 2013. Réforme des dispositifs de soutien aux revenus d'activité modestes.

 Rapport à Monsieur le Premier Ministre. Rapport à Monsieur le Premier Ministre.
- Vérétout, Antoine, et François Dubet. 2001. « Une « réduction » de la rationalité de l'acteur. Pourquoi sortir du RMI? ». Revue française de sociologie 42 (3): 407-36. doi:10.2307/3323028.
- Zajdela, Hélène. 2009. « Comment et pour quoi activer les inactifs? ». Travail et emploi n° 118 (2): 69-76.





Mobilités ascendantes -sexe du demandeur return



1. Parcours emploi :

Profil	Employabilité et autonomie jugées suffisantes
CONTRACTUALISATION	PPAE

2. Parcours "emploi renforcé" :

Profil	Projet professionel et autonomie insuffisants pour accéder à PE	
CONTRACTUALISATION	CER à dominante	
	professionnelle	

3. Parcours "santé-social-insertion" :

Profil	Parcours "atypiques", difficultés
CONTRACTUALISATION	CER (dimensions plurielles, y. c. insertion professionnelle)





	Hazard ratio	Intervalle de confiance (95%)	
Majoration des droits			
Pas de majoration des droits	-	-	
Majoration des droits	0.77	[0.62, 0.96]	*
Sexe du demandeur			
Féminin	-	-	
Masculin	0.71	[0.61, 0.83]	***
Âge du demandeur			
Entre 30 et 50 ans	-	-	
Moins de 30 ans	1.04	[0.88, 1.24]	
Plus de 50 ans	1.04	[0.85, 1.26]	
Statut du ménage au moment de l'ouverture du droit			
Aucun membre inscrit à Pôle Emploi	-	-	
Au moins un membre inscrit à Pôle Emploi	1.25	[1.08, 1.45]	**
Orientation du demandeur au moment de la mobilité a	ascendante		
Sans orientation	-	-	
Orientation pour insertion sociale	0.25	[0.20, 0.31]	***
Orientation parcours emploi renforcé	0.38	[0.31, 0.46]	***
Orientation vers Pôle Emploi	0.37	[0.31, 0.44]	***
Structure de l'activité dans le couple au moment de la	a mobilité asc	endante	
Célibataire	-	-	
Couple	1.18	[1.00, 1.39]	*
·			

Modèle n°1. Champ : ménages au RSA socle et sans emploi au début du suivi. 1229 ménages et 736 événements.

Significativité : 0 '***' 0.001 '**' 0.01 '*' 0.05 '.' 0.1 ' ' 1

Tableau 3: Modèle 1. Modélisation de la probabilité des ménages de connaître une mobilité ascendante au trimestre suivant. Ménages au RSA socle et sans activité au début du suivi. Modèle de Cox avec récurrence des mobilités ascendantes (2 récurrences maximum).

Lecture : toutes choses égales par ailleurs les couples ont significativement plus

	Hazard ratio	Intervalle de confiance (95%)			Hazard ratio	Intervalle de confiance (95%)	:
Majoration des droits dans le ménage				Majoration des droits dans le ménage			
Pas de majoration des droits	-	-		Pas de majoration des droits	-	-	
Majoration des droits Structure du foyer	0.93	[0.75, 1.14]		Majoration des droits Structure du foyer	0.76	[0.50, 1.17]	
Homme en couple	-	-		Homme en couple	-	-	
Femme en couple	0.60	[0.45, 0.80]	***	Femme en couple	0.64	[0.48, 0.86]	**
Femme seule	1.11	[0.91, 1.37]					
Homme seul	0.86	[0.71, 1.05]					
Âge du demandeur				Âge du demandeur			
Entre 30 et 50 ans	-	-		Entre 30 et 50 ans	-	-	
Moins de 30 ans	1.11	[0.94, 1.31]		Moins de 30 ans	1.17	[0.87, 1.57]	
Plus de 50 ans	0.57	[0.44, 0.73]	***	Plus de 50 ans	0.62	[0.35, 1.08]	
Statut au moment de l'ouverture du droit				Statut au moment de l'ouverture du droit			
Inscrit à Pôle Emploi	-	-		Inscrit à Pôle Emploi	-	-	
Inactif	0.60	[0.52, 0.70]	***	Inactif	0.61	[0.47, 0.79]	***
Orientation au moment de l'accès à l'emploi				Orientation au moment de la mobilité ascer	ndante		
Sans orientation	-	-		Sans orientation	-	-	
Orientation pour insertion sociale	0.35	[0.28, 0.45]	***	Orientation pour insertion sociale	0.42	[0.28, 0.64]	***
Orientation parcours emploi renforcé	0.68	[0.56, 0.82]	***	Orientation parcours emploi renforcé	0.85	[0.59, 1.24]	
Orientation vers Pôle Emploi	0.60	[0.51, 0.72]	***	Orientation vers Pôle Emploi	0.65	[0.48, 0.89]	**
Modèle n°2. Champ : individus au RSA soc 1709 individus et 752		ploi au début	du suivi.	Modèle n°3. Champ : individus au RSA so qui sont en couple. 492 indiv			du su

Significativité : 0 '***' 0.001 '**' 0.01 '*' 0.05 '.' 0.1 ' ' 1

	Hazard ratio	Intervalle de confiance (95%)	•		Hazard ratio	Intervalle de confiance (95%)	•
Majoration des droits dans le ménage				Majoration des droits dans le ménage			
Pas de majoration des droits	-	-		Pas de majoration des droits	-	-	
Majoration des droits Structure du foyer	1.05	[0.80, 1.39]		Majoration des droits Structure du foyer	1.02	[0.77, 1.35]	
Homme en couple	-	-		Homme en couple	-	-	
Femme en couple	0.76	[0.53, 1.08]		Femme en couple	0.89	[0.58, 1.37]	
Femme seule	1.12	[0.85, 1.48]		Femme seule	1.25	[0.97, 1.62]	
Homme seul Âge du demandeur	0.75	[0.57, 0.97]	*	Homme seul Âge du demandeur	0.91	[0.71, 1.17]	
Entre 30 et 50 ans	-	-		Entre 30 et 50 ans	-	-	
Moins de 30 ans	0.97	[0.77, 1.22]		Moins de 30 ans	1.04	[0.84, 1.29]	
Plus de 50 ans Statut au moment de l'ouverture du droit	0.61	[0.45, 0.82]	**	Plus de 50 ans	0.66	[0.49, 0.89]	**
Inscrit à Pôle Emploi	-	-					
Inactif	0.64	[0.53, 0.77]	***				
Orientation au moment de la mobilité asc	cendante			Orientation au moment de l'accès à l'emp	loi		
Insertion sociale	-	-		Sans orientation	-	-	
Orientation parcours emploi renforcé	2.12	[1.61, 2.81]	***	Orientation pour insertion sociale	0.31	[0.21, 0.44]	***
Orientation vers Pôle Emploi	1.89	[1.44, 2.47]	***	Orientation parcours emploi renforcé	0.58	[0.45, 0.75]	***
				Orientation vers Pôle Emploi	0.55	[0.44, 0.67]	***
Modèle n°4. Champ : individus au RSA qui ont été orientés par le Conseil Gén				Modèle n° 5. Champ : individus au RSA qui sont inscrits à Pôle Emploi au c			

Modèle n° 5. Champ : individus au RSA socle et sans emploi au début du suivi, qui sont inscrits à Pôle Emploi au début du suivi. 843 individus et 451 événements

Significativité : 0 '*** 0.001 '** 0.01 '* 0.05 '.' 0.1 ' ' 1